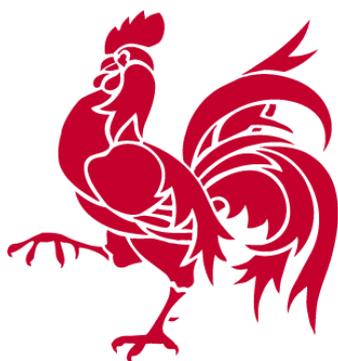


**Formation continue experts et laboratoires « sols »**  
**Guide de Référence pour l'Etude d'Orientation**  
**Version 02 (2014)**

**Les modifications majeures**  
**Jamila LAHMAR, attachée - DAS**



Wallonie



Jambes – 25 novembre 2014



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

# PLAN GÉNÉRAL DE LA PRÉSENTATION

## 1. Emplacement des modifications dans le GREO *version 02*

## 2. Chapitre 2 Méthodologie :

- 2.1 Données historiques et l'Annexe VIII
- 2.2 Rapport de visite du terrain et plan détaillé du terrain

## 3. FAQ

# 1. EMPLACEMENT DES MODIFICATIONS

## Ch. 1 Intro.

- objet
- ~~Concepts~~

## Ch. 2 Méthodo.

- $\Phi$ 1 Etude préliminaire
- $\Phi$  2 Investigation zones suspectes
- $\Phi$ 3 Résultats et conclusions

## Ch.3 Contenu du rapport

- Règles
- Table des matières

Glossaire  
+  
**annexes**



**Annexe VIII**

## 2.1 DONNÉES HISTORIQUES (211 B) - ETUDE PRÉLIMINAIRE : CONSTITUTION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE (211 B 2.1) A. L'inventaire descriptif des ressources mobilisables propose un classement sur 3 critères

Pertinence → objectif EH

Disponibilité : classement

Accessibilité : consultable

## Tableau 2 : Ressources documentaires proposées dans l'inventaire descriptif

TYPES-DE-SOURCES	GESTIONNAIRE	DESCRIPTION-SUCCINCTE
<b>CATEGORIE 1 - SOURCES PRINCIPALES</b>		
<b>0. Documentation à caractère privé</b>	•• Propriétaire / exploitant	<b>Ensemble de documents concernant le terrain étudié : actes notariés, permis de bâtir, autorisations d'exploiter, plans divers, photographies récentes ou anciennes, études antérieures, archives d'entreprise, etc.</b>
<b>1. Etudes antérieures</b>	•• Divers	Etudes de différentes natures (historiques, environnementales, patrimoniales, urbanistiques, etc.) ayant porté sur l'ensemble ou une partie du terrain étudié.
<b>2. Documents de l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale</b>	•• SPF Finances - AGDP	Documentation patrimoniale permettant d'étudier l'histoire d'un terrain à l'échelle du parcellaire (plans cadastraux, matrices cadastrales, croquis de mutation, <b>conservation des hypothèques</b> , etc.). Documentation relative à la taxation (tableaux descriptifs des bâtiments industriels et exceptionnels - Doc. 233D) listant l'outillage et les unités des établissements industriels.
<b>3. Autorisations d'exploiter</b>	•• A.G.R. - A.E.P. •• Archives provinciales •• S.P.W. (DPA) •• Communes	Documents émanant successivement de la législation des Etablissements insalubres et dangereux (1810-1947), du Règlement général pour la protection du travail (1947-2002) et enfin de celle du permis d'environnement (depuis 2002). Leurs vocations consistent essentiellement à autoriser : • la mise en activité d'un nouvel établissement • le maintien en activité d'un établissement dont la durée d'autorisation va arriver à expiration • l'extension ou la transformation d'un établissement autorisé
<b>4. Observations réalisées sur le terrain</b>	•• Sans objet	Lors de la visite du site, on collecte, par l'observation générale - qui porte sur le terrain - et l'observation particulière - qui porte sur les témoignages matériels (infrastructures, substructures, réservoirs et dépôts, matières premières ou produits, véhicules, etc.) - une série d'informations spécifiques.
<b>5. Témoignages oraux</b>	•• Sans objet	Témoignages portant sur l'histoire du terrain étudié et délivrés par d'anciens acteurs (personnes ayant travaillé sur le site) et témoins (riverains, clients, etc.), ou par des historiens et collectionneurs locaux.
<b>6. Cartes topographiques</b>	•• Divers	Ensemble des cartes topographiques couvrant le territoire de la Région Wallonne (ou une partie de celui-ci) depuis le 18 <sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Les cartes topographiques ont pour objet la description des principaux objets physiques visibles à la surface de la Terre.
<b>7. Archives communales</b>	•• Administrations communales •• A.G.R. - A.E.P.	Dans les Administrations communales ou aux Archives de l'Etat (dans le cas où des versements de fonds communaux ont été opérés), sont conservées selon les cas : • des archives relatives aux autorisations d'exploiter • des archives relatives à l'urbanisme et l'environnement (y compris aux infractions liées) • des cartes, plans, etc.
<b>8. Photographies aériennes</b>	•• I.G.N.	Photographies réalisées depuis la première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. <b>Depuis 1949, l'Institut géographique national réalise régulièrement de nouvelles prises de vues aériennes dans le cadre de ses missions de base. Pour chaque zone de la Belgique, l'IGN dispose d'au moins 6 prises de vues réalisées à différentes dates.</b>

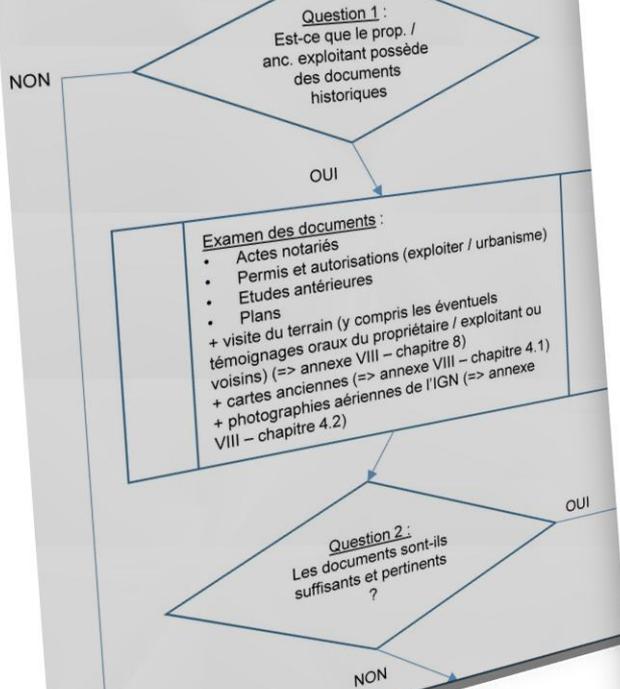
# ETUDE PRÉLIMINAIRE : CONSTITUTION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE *(211 B Données historiques-211B 2.1)*

## *B. Méthode de recherche (illustration par des cas types)*

- **Pistes pour l'organisation de la recherche documentaire**
- **Situations standard (3 cas)**
  - Terrain en domaine privé
  - Terrain en domaine public
  - Terrain vierge
- **Schémas établis sur base de**
  - Hiérarchie de la recherche : par quoi commencer?
  - Particularité par Province
  - Balises concernant les 3 critères (pertinence, disponibilité, accessibilité)

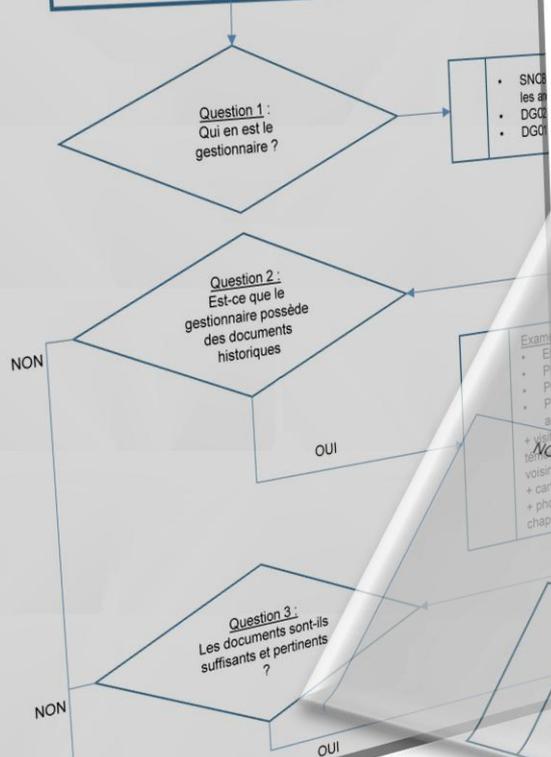
## Cas 1

- Terrain industriel en activité ou désaffecté
- Des installations (actuelles ou anciennes) sont visibles ou non
- Propriétaire / ancien exploitant connu
- Domaine privé (cadastré)



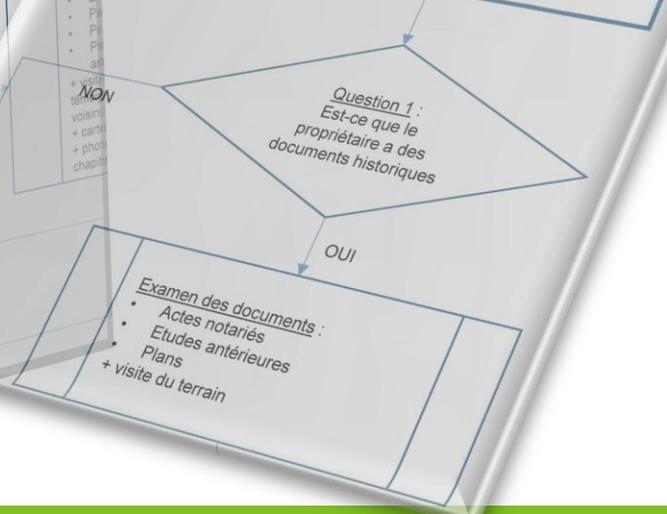
## Cas 2

- Terrain industriel en activité ou non en activité
- Des installations (actuelles ou anciennes) sont visibles ou pas
- Domaine public (non-cadastré) ou propriétaire est une entité publique (ou assimilée)



## Cas 3

- Terrain ou partie de terrain à priori non suspect :  
pré, jardin
- Aucune installation visible
- Domaine public (non cadastré) ou privé



**ETUDE PRÉLIMINAIRE : CONSTITUTION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE** (211 B Données historiques-211B 2.1)  
**B. Méthode de recherche (illustration par des cas types)**

- **Focus : Documentation propriétaire /exploitant = constante dans les 3 cas :**
  - actes notariés,
  - permis de bâtir,
  - autorisations d'exploiter,
  - études antérieures (de sol, urbanistique, etc.),
  - plans divers (bornage, plan de l'établissement, etc.)
  - photographies récentes ou anciennes,
  - archives d'entreprise,
  - etc.
- **Sont-ils suffisants? Ou faut-il poursuivre?**

## 4. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ANNEXE VIII

« *Inventaire descriptif de ressources documentaires mobilisables pour la constitution du dossier documentaire* »

- **Réorganisation de l'annexe – reclassement cohérent :**
  0. **Documentation du propriétaire/exploitant**
    - I. Archives (autorisations, SNCB, dommage de guerre, ...)
    - II. Imprimés (littérature scientifique et Etudes existantes)
    - III. Documentation patrimoniale ( atlas cadastral de Popp, documentation SPF Finances- AGDP (ex.: Croquis de mutation, **Conservation des hypothèques**)
    - IV. Documents cartographiques et **photographies aériennes**
    - V. Documents iconographiques
    - VI. Supports médiatiques
    - VII. Témoignages oraux

## 4. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ANNEXE VIII

« *Inventaire descriptif de ressources documentaires mobilisables pour la constitution du dossier documentaire* »

- ***Mise à jour des coordonnées et validation des personnes de contact***
- ***Ajout d'un champ dédié aux modalités de demande de consultation (cf. exemple)***



<p>¶ CONTACT <small>xx</small></p>	<p>¶ AEL Archives de l'Etat – Dépôt de Liège ¶  Anne JACQUEMIN, Chef de service ¶  Rue du Chéra, 79 ¶  4000 Liège ¶  04/252.03.93 ¶  Anne.Jacquemin@arch.be ¶  ¶ CHST-ULg Place Delcour, 17 ¶  4020 Liège ¶  04/366.94.79 ¶  chst@ulg.ac.be ¶  <small>xx</small></p>
<p>¶ DISPONIBILITE, ACCESSIBILITE ¶  <small>xx</small></p>	<p>¶ AEL °: les dossiers EID sont inventoriés pour la période de 1815 à 1908. Cet inventaire papier est disponible en consultation sur place ou à l'achat. Les recherches se font par °: année, nom du promoteur, secteur d'activité, localité. ¶  ¶ PIEYNS-RIGO (P.), <i>Inventaire des autorisations d'établissements insalubres et dangereux établis dans la province de Liège (1815-1908)</i>, 2 tomes, Bruxelles, 1985. ¶  ¶ Rem.: des inventaires ° d'autorisations concernant les sites industriels soumis à la législation minière sont également disponibles: ¶  HANSOTTE (Georges), <i>Archives de la Province de Liège °: maintenues et permissions d'usines</i>, Bruxelles, 1967. ¶  HANSOTTE (Georges), <i>Inventaire des archives de la province de Liège °: I. Mines, minières, carrières: instruction des demandes en concession ou permission; surveillance et police des exploitations II. Surveillance des usines établies sur les cours d'eau</i>, Bruxelles, 1978. ¶  ¶ CHST-ULg: pour la période allant du 1er janvier 1919 au 31 décembre 1934 ¶, un inventaire des dossiers d'autorisations délivrés sous la législation EID a été réalisé par le CHST-ULg dans le cadre d'une convention avec la DG03. Pour l'identification d'autorisations datant de cette période, les experts sont invités à contacter le CHST puis les Archives de l'État -- source authentique de l'information -- où s'effectue la consultation des documents. ¶  <small>xx</small></p>

¶  
**MODALITÉS DE  
DEMANDE DE  
CONSULTATION** α

¶ Les données à communiquer impérativement aux gestionnaires de ressources sont les suivantes : ¶

¶  
**AEL** : ¶

- identité du détenteur de l'autorisation (nom complet et raison sociale), ¶
- (ancienne) commune concernée ¶
- date (supposée) de l'autorisation. ¶

¶  
**CHST-ULg** : ¶

- identité du détenteur de l'autorisation (nom complet et raison sociale), ¶
- date (supposée) de l'autorisation, ¶
- adresse et/ou références cadastrales. ¶

α

¶

## 2.2 LE RAPPORT DE VISITE & PLAN DÉTAILLÉ DU TERRAIN

*(212 Visite de terrain – Rapport et Plan détaillé du terrain (212 D))*

### Visite du terrain datée

- Questionnaire (Annexe III GREO)
- Photos – des zones clés

### Rapport de visite (facultatif annexe B4 du rapport)

- Description claire et précise dans le rapport d'étude d'orientation

### Plan détaillé

- Situation actuelle
- Uniquement du terrain étudié si différent du Planum

## 2.2 CONTENU DU PLAN DETAILLE DU TERRAIN (212 D) – PLAN A : Situation actuelle et activité en cours

- Périmètre du terrain sur fond cadastral (1/200 – 1/2500) : vision globale du terrain et de ses environs
- Numéro de la parcelle cadastrale
- Numéro des parcelles voisines
- Situation des bâtiments/installations/activités actuelles
- Revêtement(s) du sol/ modification du relief du sol
- Zones critiques
- Emplacement des prises de vues (reportage photographique)
- Captage lié à l'activité actuelle (si pertinent)
- Légende *ad hoc*

### 3. FAQ

Objet de causes de non-conformité ou d'incomplétudes	Ce qui est demandé
Le périmètre du terrain	Doit être clairement identifié et justifié (si ≠ périmètre de la parcelle) /fixe / CCS
Le <i>planum</i>	Dates des SPP, zones suspectes et non suspectes, légende
Contenu de la recherche documentaire	Complet et répond à l'objectif des données historiques : SPP +Planum complet+stratégies
Stratégies /zonages	Les stratégies sont cohérentes avec les données historiques et la visite de terrain/ les critères de subdivisions du terrain en zones sont appliquées (cf. 213 B1)/justifier si dérogatoires

## 4. FAQ

Objet de causes de non-conformité ou d'incomplétudes	Ce qui est demandé
Données récoltées lors des investigations de terrain	Analysées de manière critique par rapport aux données issues des données environnementales (géologie locale, profondeur attendue de la nappe,...)
Le MCSS	Schéma + tab ou texte
Le PSA	Identique version 01- le phénol si PP - 10% $\Sigma$ toutes stratégies hors « E »
Zones non suspectes	Clairement identifiées + éléments probants sinon considérées comme zones suspectes

## 4. FAQ

Objet de causes de non-conformité ou d'incomplétudes	Ce qui est demandé
Stratégie C	Nb. Forages = f(surface de la SPP) Si plusieurs SPP et même PP/ Unité géographique + justification
Stratégie A	S'applique aux dépôts de déchets pas aux remblais
Types d'usage considérés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Usage effectif</li><li>• Usage planologique ou potentiel</li><li>• Usage projeté</li></ul>
Polluants non normés	Normes applicables retenues argumentées
Check-list	Gage de qualité (facultative) mais pourrait être demandée/ son contenu correspond au contenu du rapport !

# Formation continue 25 novembre 2014 pour les experts et labos « sols »

C'était : *Les modifications majeures du GREO  
(version 02)*

Par : *Jamila Lahmar*

A suivre : *Modifications du GREC (version 02)*

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

